

Grand Poitiers Communauté urbaine

PLU de Jardres

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jardres a été approuvé par le Conseil communautaire en date du 9 avril 2021.

Le PLU de Jardres a fait l'objet d'une modification simplifiée (MS1) approuvée par le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine du 27 septembre 2024.

> [Délibération d'approbation de la modification simplifiée n°1](#)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Jardres en téléchargement

Les pièces réglementaires qui composent le PLU de la commune de Jardres sont en libre téléchargement ci-dessous :

- > Pièce 0 : Délibérations
- > Pièce 1 : Rapport de présentation - Notice de présentation (MS1)
- > Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- > Pièce 3 : Règlement, liste des emplacements réservés
- > Pièce 4 : Zonage (MS1)
- > Pièce 5 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- > Pièce 6 : Annexes (Servitudes d'utilité publique, annexe sanitaire, classement sonore, taxe d'aménagement, zones à risque d'exposition au plomb, secteurs d'information sur les sols)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi